

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par la société I 21 au capital social de 30 500 Euros dont le siège social est au 114, avenue du Bac, 94210 La Varenne Saint-Hilaire, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro B 419 962 691 00012 ci-après dénommée " LE VENDEUR ", et d'autre part, la société dénommée ci-après " L'ACHETEUR " acceptant les conditions générales de vente ci-dessous.

### **Objet**

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre la société I 21 et L'ACHETEUR. L'acquisition d'un bien acquis implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par I21.

I21 se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Caractéristiques des biens proposés. Les produits offerts sont ceux qui figurent dans le catalogue publié sur le site de I21, ou tout autre support. Ces produits sont offerts dans la limite des stocks disponibles.

Les photographies du catalogue sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit offert, notamment en ce qui concerne les caractéristiques et les couleurs.

### **Responsabilité**

La fonction de la société I 21 est de distribuer des produits informatique et logiciels, en aucun cas la société I 21 est une société de services et de conseils, et ne pourra être tenue responsable de choix de produits non adaptés à la demande du client. Il est de ce fait de la responsabilité de l'acheteur d'avoir un niveau de compétences internes pour définir et choisir les produits et logiciels adéquats

Le vendeur, dans le processus de vente, n'est tenu que par une obligation de moyens. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation des produits, tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires. La société I 21 ne peut-être responsable de dommages directs et indirects et (ou) matériels et immatériels. De ma même manière la société I 21, ne peut-être tenue responsable de tout retard de livraison.

### **Tarifs**

Les prix figurant sur les supports papiers ou site internet sont des prix HT en euro tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits. I21 se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. La liste de prix quel que soit le support ne constitue pas une offre, elle n'est donnée qu'à titre purement indicatif et peut-être modifiée sans information préalable.

Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de traitement des commandes, de transport et de livraison.

### **Commandes**

L'acheteur, qui souhaite ouvrir un compte doit obligatoirement :

Remplir la demande d'ouverture de compte. Accepter les conditions générales de ventes. Faire parvenir un RIB, un KBIS, et papier entête.

Après l'enregistrement de l'ouverture de compte, une ligne de crédit sera accordée sous réserve de l'acceptation par notre organisme d'assurance crédit (SFAC).

Les commandes d'un montant inférieures à 75 euros HT feront l'objet de frais de traitement de 10 Euros.

La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

### **Annulation de commande**

Toute commande passée par l'acheteur est ferme et définitive. L'acheteur ne peut pas annuler une commande. Dans l'hypothèse d'un accord de reprise des produits par la société I 21 une indemnité de 15% du montant des produits repris sera à la charge de l'acheteur.

### **Modalités de paiement**

Les commandes pourront être réglées sous un délai de 30 jours nets date de facture après acceptation de notre organisme d'assurance crédit (SFAC).

### **Retard de paiement**

Conformément aux articles 1139 et 1153 alinéa 2 du code civil si une facture venue à échéance n'est pas réglée, le vendeur exigera le paiement immédiat de toutes les factures non échues. En conséquence, les pénalités de retard commenceront à courir sans formalité d'aucune sorte à compter de l'arrivée de l'échéance d'une ou des factures. L'Acheteur sera de plein droit et sans formalité d'aucune sorte redevable d'une pénalité de retard calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à 1% par mois.

Tout effet de commerce et chèque établi par l'Acheteur, en règlement des factures revenues impayées pour le motif « défaut de provision », après présentation à la banque du Vendeur, entraînera une indemnité forfaitaire de 30 Euros H.T. à titre de pénalité pour gestion du dossier.

A défaut de paiement à la date de règlement portée sur la ou les factures, l'Acheteur devra en sus du montant en principal, payer des frais de gestion de recouvrement s'élevant selon les cas suivants à :

- Date d'échéance + 10 jours : 10 Euros
- Date d'échéance + 20 jours : 20 Euros
- Date d'échéance + 30 jours : 45 Euros

Le vendeur pourra également reprendre la marchandise non payée entre les mains des sous acquéreurs ou en exiger le paiement direct de la part de ceux ci.

L'acheteur ne peut jamais, au motif d'une réclamation formulée par lui, retenir la totalité ou une partie des sommes dues par lui, ni opérer une compensation. Aucune réclamation sur la qualité des livraisons n'est suspensive de celles-ci, si la preuve de la défectuosité des marchandises n'a pas été apportée et dûment constatée et reconnue par le Vendeur avant l'échéance. En cas de litige, sur une facture, la réclamation doit se faire par écrit en recommandé avec A.R, adressé au service administratif, dans les 7 jours

### **Livraisons**

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée dans le bon de commande qui ne peut être que dans la zone géographique convenue. Une commande peut faire l'objet de plusieurs livraisons.

Les risques sont à la charge de l'acheteur à compter du moment où les produits ont quitté les locaux de I21.

En cas de dommage pendant le transport, la protestation motivée doit être formulée auprès du transporteur au moment de la livraison.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. En aucun cas, un retard de livraison ne pourra faire l'objet de pénalités.

### **Frais de transport**

Les frais de transport sont à la charge de l'acheteur. Le montant des frais est fonction du volume & poids des produits livrés.

### **Garantie**

La garantie accordée par I21 correspond exclusivement à la garantie accordée par chaque constructeur. Les produits ne faisant pas l'objet d'une garantie directe de la part du constructeur sont à retourner en port payé au service technique de la société I21 à **La Varenne Saint-Hilaire** (94).

La société I21 se réserve le droit de ne pas prendre en compte l'échange au titre de la garantie si le produit :

- a été détérioré, ouvert, cassé , ou expédié dans un emballage non conforme,
- comporte toute trace de choc,
- dont l'étiquette comportant le numéro de série ou « part number » est manquante ou rayée,
- dont les colis sont arrivés dans un état endommagé.

### **Clause de juridiction**

Tout litige que les parties ne pourraient résoudre de manière amiable relèvera de la compétence du tribunal de commerce de Créteil.

L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente de la société I21 et les accepte comme faisant partie intégrante du contrat.

**Lu & approuvé :**

**Date :**

**Nom & fonction :**

**cachet de la société :**

**Signature :**